

Pose de la 1^{ère} pierre des travaux d'extension et de rénovation du Collège Champlaux à Châtel-Guyon

Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, accompagné d'Audrey MANUBY, Vice-présidente en charge des collèges ont posé, ce jour, la première pierre des travaux d'extension et de rénovation du collège Champlaux à Châtel-Guyon, en présence de Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, Karim BENMILOUD, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Frédéric BONNICHON, Maire de Châtel-Guyon, et Anne-Marie MALTRAIT, Conseillère départementale de Châtel-Guyon.

Construit en 1960 puis réhabilité et étendu en 1990, le collège Champlaux compte aujourd'hui un effectif de 580 élèves, répartis en 22 divisions (5 divisions en 6^{ème}, 6 divisions en 5^{ème}, 6 divisions en 4^{ème} et 5 divisions en 3^{ème}).

En croissance régulière depuis son réaménagement en 1990, le collège Champlaux présente quelques dysfonctionnements : présence d'un bâtiment préfabriqué dans la cour, vétuste et non conforme à la réglementation sur l'accessibilité ; déficit de salles ou locaux spécifiques ; cour de récréation en très mauvais état ; réseau informatique ne répondant plus aux attentes et exigences actuelles.

Afin d'améliorer l'accueil et le confort des élèves, le Département a engagé un projet d'extension et de rénovation du collège d'un montant prévisionnel de 1,4 millions d'euros. Les travaux ayant démarré durant l'été 2021, devraient durer un an.



Le programme de travaux comprend :

1. La **démolition du bâtiment préfabriqué** installé dans la cour.
2. Une **extension du collège, d'une surface de 412 m²**, comprenant : une salle d'activités et de réunion, un foyer pour les collégiens, un pôle culture & artistique, un dépôt avec point d'eau pour l'entretien du bâtiment.
3. La **réfection de la cour** du collège.
4. La **remise à niveau du réseau informatique**.